



Diagnostiquer le degré de protection de mon entreprise et construire mon plan d'actions personnalisé

Objectifs :

- Evaluer le niveau de sécurité de mon entreprise face aux attaques malveillantes
- Se comparer aux autres pratiques de mon secteur d'activités
- Mettre en place un plan d'actions

INFORMATION

Pris en charge à 100% par la CCI

Public :

PMI / PME

Notre offre :

Un conseiller CCI réalise avec vous le diagnostic en profondeur de votre entreprise. Il établit un plan d'actions au regard de vos enjeux et de vos capacités humaines et financières pour engager ou poursuivre la sécurité de votre entreprise (investissements à engager, solutions techniques, formations, ...)

Restitution et ajustement du plan d'actions au regard de vos enjeux

Points analysés :

Référentiel basé sur la norme internationale 27001 sur la sécurité des systèmes d'information :

- Politiques sécurité
- Organisation sécurité
- Sécurité RH
- Gestion des actifs
- Cryptographie
- Sécurité physique et environnementale
- Sécurité liée à l'exploitation
- Sécurité communications
- Système d'informations
- Fournisseurs
- Gestion des incidents
- Continuité d'activité
- Conformité